

PROJET CLUB

MONTPON MENESTEROL HANDBALL

Préambule :

- Développer et pérenniser le handball dans le Sud-Ouest du Département de la Dordogne dans les catégories féminines et masculines (Périgord Sud-Ouest Handball)
- Mutualiser les moyens humains, matériels et financiers avec les clubs du secteur géographique
- Mettre en place un projet sportif fort, collectif et fédérateur
- Assurer une cohérence dans la logique de formation (technique, arbitrage, joueur, bénévole, dirigeant)
- Mettre en valeur les arbitres et les cadres techniques par la formation
- Améliorer la cohésion entre les cadres techniques, les entraîneurs et les équipes
- Augmenter le nombre de licenciés
- Fidéliser les jeunes dans les effectifs
- Améliorer la communication interne et externe
- Image et notoriété locale, départementale, régionale, nationale
- Renforcer notre partenariat avec les écoles primaires, les sections sportives et les centres de loisirs
- Développer un partenariat pour la formation des jeunes avec les entreprises du secteur
- Retrouver des valeurs morales et sportives
- Développer et pérenniser l'entente Périgord Sud-Ouest Handball (Bergerac Périgord Pourpre Handball, ASFR La Force, Foyen Vélinois, MMHB)

Le **MMHB** est un club mixte dont les buts sont :

Pour l'équipe senior masculine en entente (sous l'appellation MMHB) évoluer au minimum en championnat Pré-national dans les 5 années à venir, en fonction :

- du niveau sportif des jeunes issus de la formation
- de notre capacité à attirer les meilleurs potentiels des clubs du département et environnant
- du potentiel financier du club

S'assurer d'un niveau certain pour **sa ou ses réserve(s)** en fonction du niveau de l'équipe première.

Pour l'équipe senior féminine 2 en entente (sous l'appellation PSO Handball) évoluer au minimum en championnat nationale 3 dans les 2 années à venir en fonction :

- du niveau sportif des jeunes issues de la formation
- de notre capacité à attirer les meilleurs potentiels des clubs du département et environnant
- du potentiel financier du club

S'assurer d'un niveau certain pour **sa ou ses réserve(s)**.

Les équipes -18 ans en entente (sous l'appellation PSO Handball) devront jouer en championnat régional en fonction

- du niveau sportif des jeunes issues de la formation
- du potentiel financier du club

Les équipes -15 ans en entente (sous l'appellation PSO Handball) devront jouer les finales régionales en fonction

- du niveau sportif des jeunes issues de la formation

La formation des jeunes dans toutes les catégories d'âge de l'Entente Périgord Sud-Ouest Handball, de 5 à 18 ans devra être identique pour toutes les équipes des quatre clubs afin de constituer un vivier pour les équipes seniors.

Ces 2 filières, filles et garçons œuvrant ensemble afin de créer une entente club structurée et orientée sur la formation ou le recrutement départemental dont **l'objectif est d'avoir l'équipe senior masculin en Nationale 3 basée à Montpon et l'équipe senior féminine en D2 basée à Bergerac.**

Le **MMHB**, tel que nous le souhaitons, doit fonctionner avec une structure dirigeante compétente et rigoureuse. Agissant pour le bien du club, de l'entente mais surtout pour tous les licenciés, qui doivent prendre plaisir à se retrouver ensemble.

Le développement et la pérennité du **MMHB** passe par la rigueur, il faut viser l'excellence et se donner les moyens d'y parvenir, à moyen ou long terme. Pour cela :

- Respecter **et** appliquer le règlement intérieur, spécifiant les valeurs auxquelles nous croyons et que nous souhaitons transmettre à nos jeunes ainsi qu'à tout nouveau licencié : Sportivité, combativité, respect, solidarité, entraide, convivialité. Remettre ce document à la demande de chaque adhérent et le mettre en ligne sur le site internet du club.
- Créer un Pôle Technique avec un manager général et deux responsables de filière féminine et masculine
- Créer un Pôle Administratif dont le secrétaire, le trésorier et le correspondant
- Créer des commissions actives et efficaces :
 - o Sportive
 - o Arbitrage
 - o Animation, événementiel
 - o Communication Interne et Externe
 - o Partenariat
 - o Développement
 - o Discipline
- Créer une réelle vie de club en proposant des animations variées à intervalles réguliers
- Accueil des clubs visiteurs et des arbitres dans la convivialité
- Responsabiliser les salariés, les services civique et les bénévoles (droits / devoirs)
- Communiquer en interne entre les commissions, les équipes, les dirigeants, et bien sûr vers l'extérieur : institutions, comité, ligue, FFHB, médias, tissu économique local, régional, national.
- Assurer l'équilibre financier

Projet humain

- Faire reconnaître et affirmer la **mixité**
- Que l'individu s'épanouisse dans un environnement convivial et accueillant
- Chaque individu a sa place au **MMHB** et dans **l'entente Périgord Sud-Ouest Handball** quel que soit son temps disponible, ses compétences, son potentiel (dirigeant, bénévole, joueur, entraîneur, arbitre, accompagnateur d'équipe...) dans le respect des valeurs et de règles de la Fédération Française de Handball (« La Charte de Handballeur) et du règlement intérieur du club
- **Chacun a sa place en sachant que les droits engendrent des devoirs**
- Les personnes extérieures au club doivent venir aux manifestations pour retrouver du spectacle, des valeurs.
- La gestion administrative des services civiques devra être sous la responsabilité du secrétaire (tuteur), la gestion technique dépendra du responsable de la commission d'appartenance.

La formation, tant au niveau administratif, dirigeant, arbitre, sportif et technique doit être la clé de voûte de notre politique. La formation d'aujourd'hui est l'avenir de demain.

ORGANISATION

Couleurs : Pour les équipes du MMHB

Vert / Blanc

Pour les équipes de l'Entente

Vert / Blanc / Pourpre/ Bleu ou Vert / Blanc / Pourpre/Jaune



Logo :

Bureau Directeur : 4 personnes

- 1 Président
- 1 Trésorier
- 1 Secrétaire
- Correspondant du club

Conseil d'Administration :

- 15 membres minimum dont le Bureau Directeur

POLE ADMINISTRATIF

Idéalement, constitué de 4 ou 5 personnes, dont le secrétaire, le trésorier et le correspondant.

Il doit être en lien entre toutes les commissions via la commission de communication, le conseil d'administration ainsi que le comité de pilotage de l'Entente.

Il est impératif de maîtriser totalement :

- l'organisation : QUI fait QUOI ? QUAND ? OU ? COMMENT ?
- l'informatique : conclusions matches, reports, courriers, mails...
- tous les outils administratifs (planning, classement, etc....)
- la planification des formalités administratives
- La centralisation et la diffusion de l'information
- Organisation des déplacements hors département en entente avec le pôle technique : quand ? comment ? où ? combien ? (1 Responsable, en liaison avec le Trésorier)
- Tutorat des services civiques (le secrétaire sera le tuteur administratif)

REACTIVITE et EFFICACITE sont essentiels pour le bon fonctionnement du pôle

POLE TECHNIQUE

Composé du Manager Général et des responsables des filières féminine et masculine

Aura la charge du pilotage de la commission sportive

COMMISSION SPORTIVE

Etablir un projet de formation commun aux équipes jeunes de l'entente qui servira de base de travail aux techniciens.

Etablir un projet de jeu pour les équipes -18 ans et séniors de l'entente.

Développer toutes les catégories féminines et masculines en améliorant les relations entre les différentes équipes et leurs entraîneurs, et la qualité de la formation. Devra également travailler en relation avec la commission développement.

PREFORMATION DES JEUNES

Créer une cellule technique pour chaque filière dans le but d'harmoniser une progression technique commune et cohérente entre les différentes catégories d'âges et filières (savoirs, savoirs-être et savoirs faire) et en partenariat avec la section sportive (collège)

- Pour toutes les catégories, garçons et filles : 1 éducateur (trice) formé(e) ou en formation, entièrement responsable de son groupe, sportivement mais également en gestion pratique : il s'enquiert du calendrier des compétitions en début de saison, consulte le planning en début de semaine pour confirmation des rencontres le WE suivant.
- Pour toutes les catégories un(e) accompagnateur (trice) formé(e) ou en formation Important : veiller à un comportement correct sur le banc, envers joueurs, arbitres, officiels. Les éducateurs s'appuient sur les parents pour les déplacements. Si possible, afin d'investir ceux-ci et légitimer leur présence, leur demander de se licencier « dirigeant » (table)
- Mettre l'accent sur la formation des cadres : niveau 1 à 4, recyclage des niveaux. Participation à un stage d'arbitrage dans la saison

- Pérenniser et développer la Section Sportive existante
- Développer l'aide aux jeunes pour accéder au section sportive, pôle et centre de formation
- Travailler avec les écoles des communautés de communes du secteur : démonstration sur un après-midi, interventions sur TAP et dans les centres de loisirs en partenariat avec la commission développement
- Développer les actions dans les manifestations
- Pérenniser le Label « Or » de l'école de handball

COMMISSION ARBITRAGE

Arbitrer ne doit pas empêcher de jouer mais toujours en adéquation avec la politique sportive du club.

1 responsable accompagné de tous les arbitres du club (droits et devoirs des arbitres : rôle des tuteurs)

- Chaque équipe engagée doit être « couverte » par 1 arbitre
- Développer l'école d'arbitrage : avec obtention si possible du Label « Or »
- Formation, suivi et tutorat des JA
- Pour les Pré-JA : présenter l'arbitrage comme une récompense : « Directeur (Chef) » du jeu afin de susciter des vocations
- Arbitrage systématique des matchs jeunes par des jeunes tutorés, et les protéger des interventions intempestives des éducateurs, des parents, etc....
- Organiser en interne ou par l'intermédiaire du comité ou de la ligue des formations d'officiels de table et de responsables de salle

COMMISSION ANIMATION et EVENEMENTIEL

Animation

1 responsable

- Constituée des membres du CA et tout volontaire bénévole actif licencié ou non
- Définir un ou des responsables, chargés de la mise en place, approvisionnement des manifestations, ils réunissent leur commission à chaque fois qu'ils le jugent utile, en l'élargissant au besoin
- Fixer en début de saison le planning général des animations possibles, à raison d'1 par mois : repas, quines, vide-greniers, soirée à thèmes, repas fin d'année, tournoi, etc....en relation avec les commissions sportive et développement
- Constituer des équipes « BUVETTE/SNACK » interchangeableables si nécessaire
- Maintien de la bourriche (ou poids de jambon, loterie, etc....) les jours de matchs
- Animations dans les tribunes (ex : bandas, club de supporters)

Evènementiel

1 responsable

- Créer et pérenniser des animations dans des lieux publics : centres commerciaux, forum des associations, défi sport.....
- Organiser des manifestations avec d'autres associations
- Matches exhibitions de haut niveau à domicile ou dans d'autres clubs

COMMISSION COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

1 Responsable, en liaison avec toutes les commissions

- Site internet
- Présence plus accrue dans les médias locaux
- Articles de presse sur les équipes
- Affichage des rencontres le plus large possible
- Développer les panneaux d'affichages destinés aux membres du club
- Demander à chaque jeune licencié(e) la profession des parents (utilisation réseaux)
- Collaborer avec les instances : FFHB, Ligue, Comité
- Animation de la page Facebook

**LA COMMUNICATION EST ESSENTIELLE : NOUS AVONS TOUS LE MÊME BUT
NE PAS COMMUNIQUER C'EST CREER DES CLANS**

COMMISSION PARTENARIAT

1 responsable - CONCERNE TOUS LES LICENCIES

- Exploitations des ressources existantes : relance des partenaires existants, utiliser les réseaux de chaque adhérent
- Plaquette marketing avec propositions et formules de partenariat (aides financières ; aides matérielles)
- Prospection étendue du monde économique local
- Solliciter les chaînes commerciales nationales (Fnac, Beauty Success, Expert, Sport 2000, MC Donald, Camaïeu, Orchestra, etc....)
- Soirées partenaires
- Vente de produits dérivés (1 responsable)

COMMISSION DISCIPLINE

2 membres du bureau directeur, un technicien, un arbitre, un joueur ou une joueuse majeur à désigner à tour de rôle au moment de la réunion de la commission

- Insister sur le fait que chacun est à même de prévenir, intervenir et/ou faire remonter les incivilités de toutes sortes afin de préserver l'image du club
- Accompagner un(e) licencié(e) convoqué(e) en CRD ou CND

COMMISSION DEVELOPPEMENT

1 Responsable

- Développer les nouvelles pratiques (Sandball, Handfit), développer le hand adapté avec le CHS Vauclaire.
- Mise en place et développement du projet (HAND POUR TOUS)
- Suivi et développement du projet (Caravane du Hand)
- Aider les jeunes à intégrer la vie professionnelle par la formation
- Gérer l'après compétition des joueurs (ses) : orientation vers le technique, l'arbitrage, le bénévolat
- Gestion des TAP